



## DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

**2021 DAE 193** Subvention d'investissement (10.000 euros) à l'association Parisien d'un jour, Parisien toujours (Paris Greeter) (3e).

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association Parisien d'un jour, Parisien toujours (Paris Greeter) est la plus grande association de « greeters » en France et parmi les plus importantes dans le monde. Créée en novembre 2006, elle propose aux touristes de découvrir gratuitement le Paris authentique des Parisiens dans tous les arrondissements de la capitale. L'association est affiliée au réseau Global Greeter Network et à la Fédération Française des Greeters, ce qui lui permet d'être référencée aux niveaux national et international.

Son action répond au Schéma de développement touristique adopté par la ville à horizon 2022 : structurer l'offre de tourisme urbain et mieux faire connaître les quartiers parisiens et métropolitains, notamment les moins touristiques. Avec l'appui de l'Association des Paralysés de France, elle a également initié un travail sur le développement de balades à l'attention de personnes en situation de handicap.

Les objectifs de l'association, tournés vers le développement d'une offre durable favorisant les échanges entre touristes et habitants et adaptés en temps de crise à un tourisme de proximité sans discrimination, sont ainsi en parfaite adéquation avec les perspectives de durabilité exposées par la Maire de Paris lors des Assises du Tourisme Durable organisées le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à l'Hôtel de Ville.

Fin 2019, l'association comptait 379 membres, Parisiennes et Parisiens bénévoles, désireux de montrer une image accueillante en partageant un moment de leur vie quotidienne. La répartition hommes/femmes est très équilibrée au sein des bénévoles : 50.9 % de femmes et 49.1% d'hommes. Au niveau des langues parlées, les répartitions sont à peu près stables d'une année sur l'autre : 250 bénévoles parlent anglais, 49 bénévoles parlent allemand, 45 parlent espagnol, 38 italien et 8 parlent russe.

Les bénéficiaires de ces balades de 2 à 3 heures peuvent faire un don à l'association, ce qui constitue l'essentiel de ses ressources. En 2019, au cours de 2500 balades, les greeters parisiens ont accueilli près de 60 000 visiteurs

provenant de plus de 70 pays. L'objectif de 50 000 visiteurs accueillis depuis la création de l'association, a été largement dépassé.

Avec la crise sanitaire, l'activité de l'association a été considérablement ralentie, même si le nombre de bénévoles se maintient (350 membres en 2021). L'association estime à 7000 euros environ le montant des dons qui seront perçus via leurs balades pour l'année 2021, alors qu'il était de 25 000 euros en moyenne en année normale. Suite à cela, l'association se retrouvera en déficit dès la fin 2021 malgré la réduction importante de leurs frais courants.

C'est pourquoi l'association a sollicité la Ville pour soutenir leur projet de renouvellement de leur outil numérique de gestion de balades, désormais vieillissant. L'association ambitionne notamment d'automatiser les réservations de créneaux en prenant en compte les emplois du temps particuliers des bénévoles sollicités. En l'état, leur système n'est par ailleurs pas capable de se connecter aux grands outils de communication actuels (réseaux sociaux, app ou web app) et un certain nombre de fonctions sont devenus obsolètes.

Afin d'accompagner le projet de modernisation de son programme de gestion de balades de l'association Parisien d'un jour, Parisien toujours (Paris Greeter), qui s'inscrit dans les orientations du schéma de développement touristique et des Assises du Tourisme Durable organisées en juillet 2021 par la Ville, je vous propose donc de lui attribuer, au titre de l'exercice budgétaire 2021, une subvention d'investissement de 10.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris



**2021 DAE 193** Subvention d'investissement (10 000 euros) à l'association Parisien d'un jour, Parisien toujours (Paris Greeter) (3e).

Le Conseil de Paris

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de délibération en date du .....par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention pour l'exercice 2021,

Sur le rapport présenté par M. Frédéric HOCQUARD au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10 000 euros est attribuée à l'association Parisien d'un jour, Parisien toujours (Paris Greeter), domiciliée au 89 rue de Turbigo (75003) (n° simpa 8745 – dossier 2021\_11504) au titre de l'exercice 2021.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée, à hauteur de 10 000 euros, sur le budget d'investissement de l'année 2021 de la Ville de Paris et exercices suivants si besoin sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.